



Boigny sur Bionne

Territoire engagé pour la nature
Dossier de présentation et annexes



Sommaire

Page 3 : Présentation de la commune

Page 4 : Partie A - Annexe 1

Page 5 et 6 : Partie A - Annexe 2

Page 7 : Programme de l'inventaire de la biodiversité communale

Page 8 et 9 : Travaux de renaturation de la Bionne

Page 10 : Nos associations participant

Page 11 et 12 : Partie C – Annexe 3 Présentation des projets



Présentation de la commune

Boigny sur Bionne, commune de 2179 habitants, est située en limite Est de la Métropole d'Orléans. Elle attire nouveaux habitants et nouvelles entreprises tout en respectant son patrimoine naturel.

A 40 minutes à pied de la Loire et 35 minutes à vélo du centre ville d'Orléans, nous avons à cœur de préserver la nature qui nous entoure et notamment les arbres, omniprésents et visibles en tous points de la commune.



En 2006, Révolution ! Les élus décident que la commune peut être aussi belle tout en étant plus respectueuse de son environnement et de sa biodiversité. Ils prennent l'engagement d'être une des premières communes Zéro Pesticide.

Dans les rues, sur les trottoirs, dans les espaces publics et le cimetière, le désherbage se fait grâce à des techniques alternatives. De même, pour les fleurs et les terrains de sport, les agents n'utilisent que des engrais exclusivement organiques.

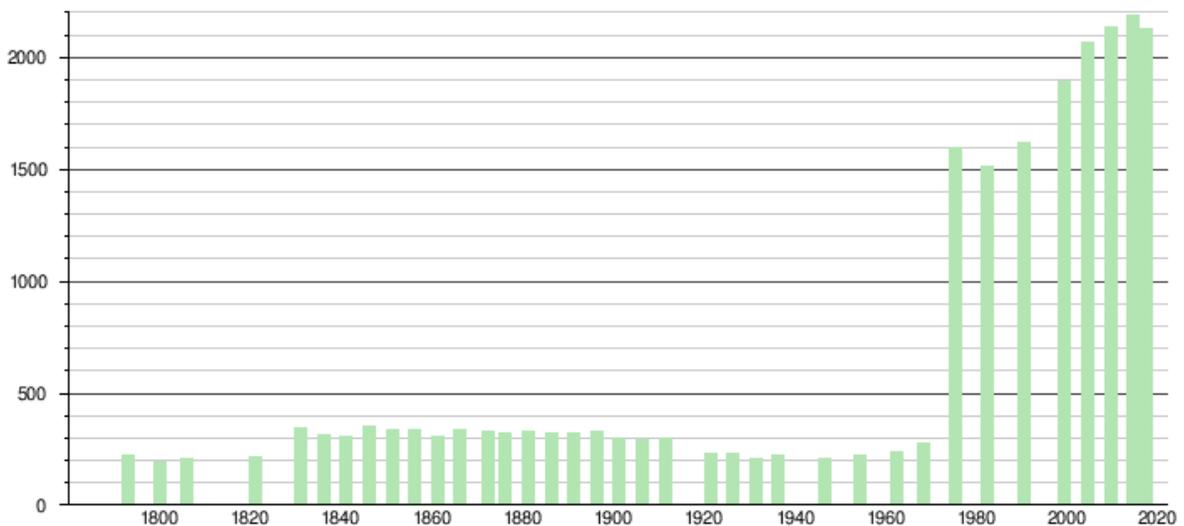
Pour aller encore plus loin, ils choisissent de limiter la consommation d'eau.

Dans un premier temps ils ont cessé l'arrosage les pelouses puis ils ont installé un système de goutte à goutte dans tous les massifs de fleurs. Ils ont aussi installé une cuve de 60m³ pour récupérer l'eau de pluie. Ainsi, ils peuvent, avec cette eau, arroser tous les bacs et les nouvelles plantations.

A côté des gymnases, des salles des fêtes et du terrain de rugby un parking d'un hectare engazonné et planté d'arbres a permis un stationnement plus écologique entre le bord de la rivière et le bois juste à côté. Les gourmands peuvent y trouver des framboises, cachées entre les arbustes.

Evolution démographique de Boigny sur Bionne

Le nombre d'habitants a explosé entre 1968 et 1975 en raison de la construction en masse de logements destinés aux salariés de la société IBM. Dans le début des années 1960 Boigny compté 276 habitants, aujourd'hui la population est de 2179 habitants.

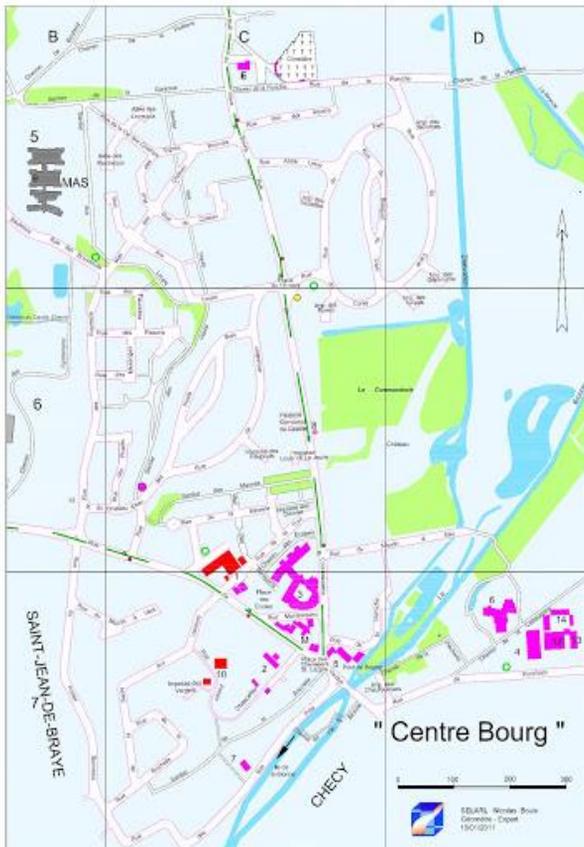


Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Evolution de la surface urbaine de Boigny sur Bionne



Depuis la carte de Cassini, la surface urbaine de Boigny sur Bionne a bien changé.



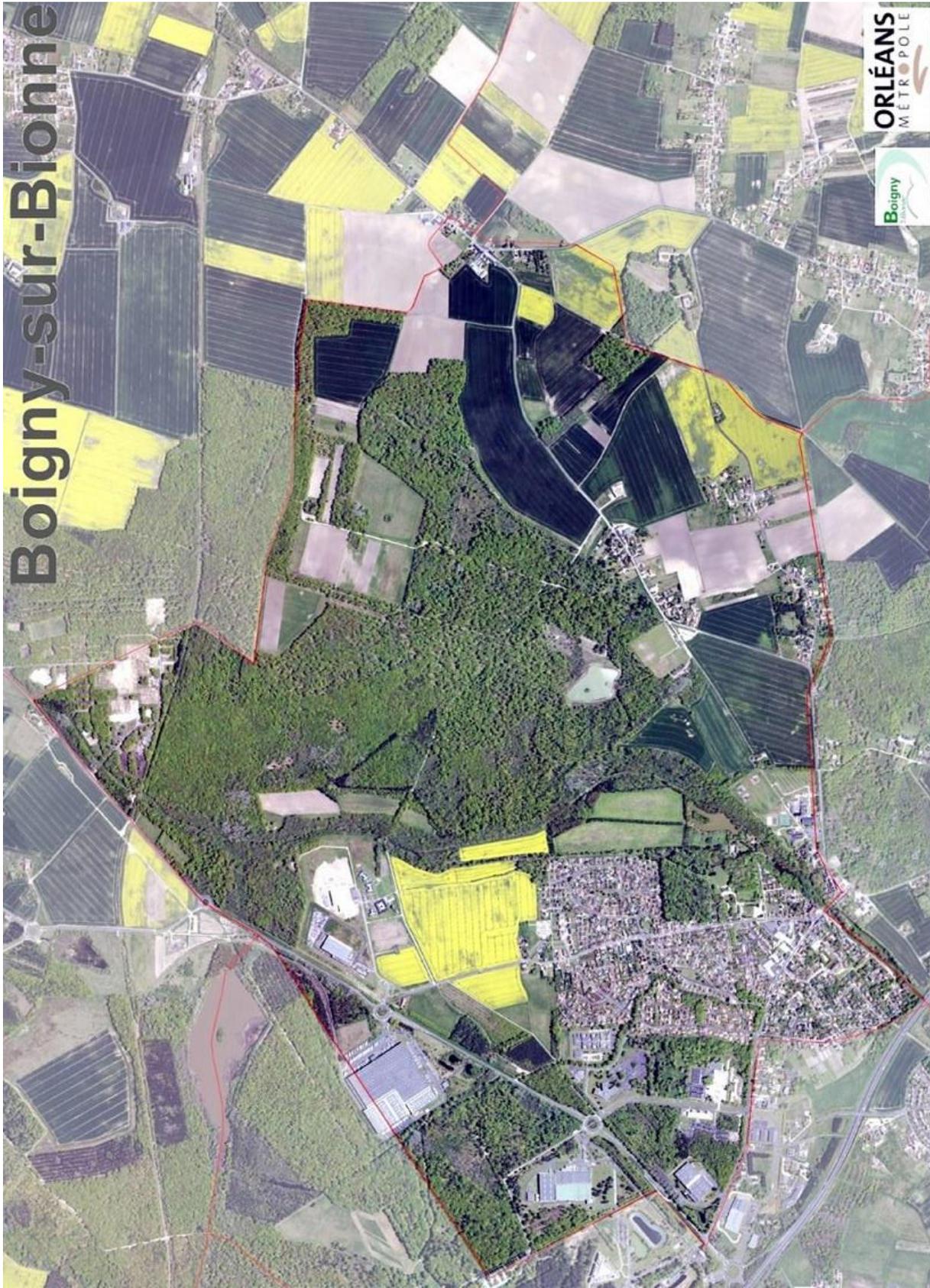
Durant les 20 dernières années, Boigny n'a connu que peu de changement. Les principales évolutions ont eu lieu dans les années 1960/1970.

Depuis le début des années 2000, les principales constructions ont vu le jour dans le quartier de La Salle.

Des logements sociaux ont aussi été construits dans le centre bourg et rue de la verniche.

Dans notre commune 97% des logements sont des résidences principales.

Boigny-sur-Bionne





Inventaire de la biodiversité communale

Quelques infos

L'inventaire de la biodiversité communal est réalisé en partenariat avec Orléans Métropole, Loire Nature Environnement et la commune.

Le programme prévisionnel est prévu comme suit :

Date	Action
18 septembre 2019	Réunion de lancement
septembre-octobre 2019	Recherche de gîtes chauves-souris
octobre 2019	Pose des plaques à reptiles
décembre 2019	Court bilan des premiers inventaires
février-mars 2020	Début des autres inventaires
juin-août 2020	Fin des inventaires
automne 2020	Rapport intermédiaire (bilan des inventaires)
mai 2021	Rapport final (incluant fiches de gestion)
mai 2021	Conférence de restitution

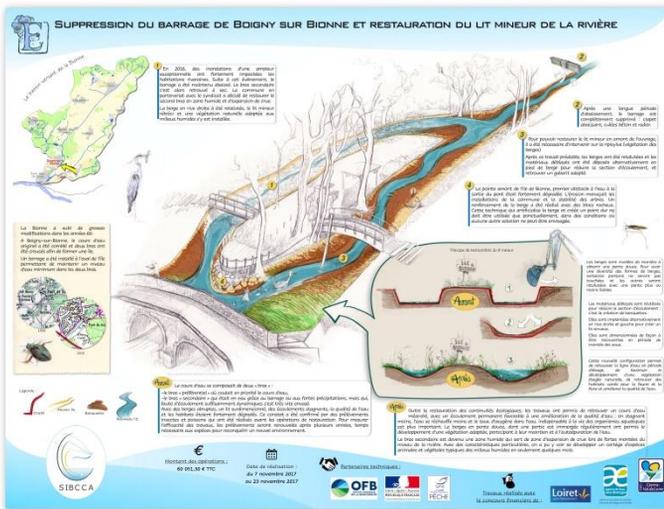
La restitution aura lieu en avril 2021 pour les 3 classes de maternelles et la classe plume (enfants souffrants de troubles autistiques) et pour les 11/14 ans durant le centre de loisirs et en mai 2021 pour la population lors des 24h de la biodiversité.

Présentation des travaux de renaturation de la Bionne

La première tranche de travaux a eu lieu en 2017, après la grave inondation subie par la commune en juin 2016. La seconde partie des travaux a eu lieu en octobre 2020. Des panneaux explicatifs ont été installés temporairement pendant les travaux. Un grand panneau permanent va être installé début 2021 sur l'île de la Bionne. A cette occasion deux panneaux vont être posés pour alerter la population sur le nourrissage des canards.



Panneaux provisoires installés lors de la seconde période de travaux en octobre 2020.



Panneau permanent qui sera installé sur l'île de la Bionne début 2021.

Merci de ne pas nous donner de pain.

Cela peut nous rendre malades et polluer la rivière.

Donnez-nous plutôt de la laitue fraîche, ou des graines pour oiseaux.

Boigny à Boigny

C'est grâce à notre syndicat de rivière, le SIBCCA et à la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection Aquatique que la biodiversité de la Bionne est étudiée.

En 2017, avant les travaux de renaturation de notre cours d'eau, une pêche électrique a été opérée en amont de la passerelle de l'île pour relever en quelque sorte un état initial de la faune piscicole.

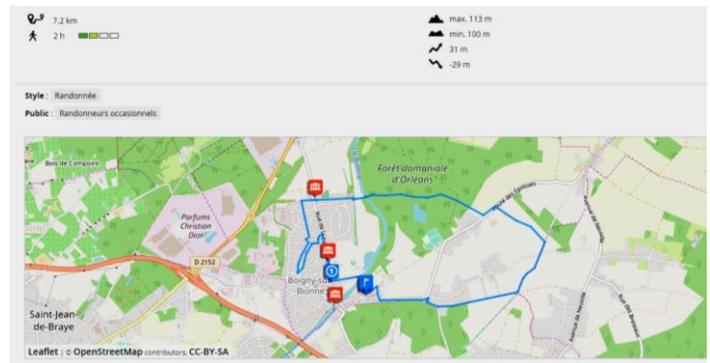
Trois espèces de poissons avaient été observées. Le 4 juin 2020 cette opération a été renouvelée. Elle a révélé 8 espèces de poissons (Able de Heckel, Brochet, Carpe, Epinoche, Epinochette, Goujon, Poisson-chat, Rotengle) et une écrevisse.

Les poissons ne sont qu'étourdis et relâchés dans la rivière après comptage et pesée.



Nos associations participant

Le club des randonneurs boignaciens a fait classer 2 chemins de randonnée qui permettent de découvrir la commune : le chemin de la Motte aux Saulniers et le chemin du Pigeonnier. Ces chemins vous font voyager au choix dans une vallée riche d'une végétation et d'une faune de milieux humides, une zone agricole, une partie urbanisée, un bois qui n'a pas connu d'intervention humaine depuis des dizaines d'années et qui est dans un état quasi-primaire. C'est ce qui a justifié de le protéger dans le règlement du Plan d'Urbanisme.



L'association Boigny Patrimoine et Histoire a réalisé un cahier sur l'eau, la faune et la flore de la commune.

Présentation du projet de la collectivité pour les trois prochaines années – Annexe 3

Les élus en concertation avec les agents et la population ont décidé 3 axes de développement, de préservation et de découverte de la biodiversité.

1/ Les mares

Le premier bilan de la biodiversité communale fait apparaître un problème de dégradation au niveau de la mare de la salle et un problème de manque d'eau et au final d'érosion de la biodiversité au niveau de la mare des ruines.



Mare de la salle, biodiversité dégradée due, en partie, à des rives trop abruptes



Mare des ruines, bon état de conservation mais niveau d'eau inquiétant.

Sur ce sujet, le syndicat de la Bionne SIBCCA propose ses compétences afin de nous aider à trouver des solutions pour développer et conserver la biodiversité de ces mares.

2/ Création d'îlots de fraîcheur

Deux îlots vont être plantés d'arbres dans les quartiers, construits dans les années 60 et 70 en maisons Phénix et majoritairement habités par une population âgée.

En concertation avec la population et avec l'aide d'un paysagiste, nous allons choisir des essences locales, peu consommatrices en eau. Ces lieux seront équipés de mobilier urbain permettant, à la population, de venir y prendre le frais, créant par la même occasion du lien social.

Un troisième îlot de fraîcheur sera planté dans la cour de l'école élémentaire. Ce projet fera partie d'un plan plus vaste visant à une restructuration complète de la cour de l'école, l'agrandissement des jardins écoliers et de la zone de compostage. Ce projet se fera en concertation avec l'équipe enseignante, l'équipe du service enfance/jeunesse et les parents d'élèves.

3/ Création d'un parcours de découverte de la biodiversité

En partenariat avec l'association LNE et l'association des randonneurs boignaciens, un parcours de découverte de la biodiversité communale sera créé.

Le parcours complet reste à définir, la Bionne et les mares en feront parties. Des panneaux explicatifs seront installés à des points d'observation de la faune et de la flore locale.

● 3 îlots de fraîcheur vont être créés, dans la cour de l'école, rue de Jérusalem et rue bosquet du parc. Ces îlots serviront à apporter de l'ombre et créer des espaces de biodiversité.

— Création d'un chemin piétonnier d'observation de la biodiversité des milieux humides

